

## L'ORGANISATION DU SNES DANS L'ACADÉMIE

### UN SECRETARIAT DE 12 MEMBRES se réunissant chaque vendredi matin :

**Christophe GIRARDIN**, professeur d'Histoire-Géographie au lycée Jean Jaurès de Reims :  
Coordonnateur du S3, relations avec le S4, C.A. Nationale, CTA.

**Annie BÉCRET**, professeure d'Histoire-Géographie au lycée Jean Jaurès de Reims :  
Non titulaires et AED, secrétariat administratif, syndicalisation, CAEN.

**François BELLEIL**, professeur d'Histoire-Géographie au lycée Marc Chagall de Reims :  
Lycées, Stagiaires, TZR.

**Laurent BERTRAND**, professeur de SES au lycée Bouchardon de Chaumont :  
Lycées.

**Guy BOURGEOIS**, Conseiller Principal d'Éducation au lycée Georges Brière de Reims :

CPE, syndicalisation, mouvement académique des CPE, CAEN, secrétaire de la CAAS, SRIAS, CTA, CHSCTA, Co-secrétaire FSU Grand-Est.

**Élodie GÉAS**, professeure documentaliste au collège Schuman de Reims, ESPÉ de Reims.

Enseignement et pédagogie, ESPÉ, formation syndicale, Secrétaire de la FSU Marne.

**Yannick LEFEBVRE**, professeur d'Histoire-Géographie au collège Université de Reims :

Métier, santé et sécurité au travail, CHSCTA, CA Nationale.

**Olivier LEFORT**, professeur de Mathématiques au lycée Paul Verlaine de Reims :

Emploi, carrière, communication.

**Frédéric LOPEZ**, professeur de Sciences Physiques au lycée Marc Chagall de Reims :

Formation continue des adultes, post bac, agrégé(e)s, CAEN.

**Alice PETIT**, professeure documentaliste au collège Jean Monnet d'Épernay

Coordinatrice adjointe du S3, Collèges, Communication, CA Nationale, CTA.

**Jean-Claude RICHOLLEY**, professeur d'Histoire-Géographie au collège de Mourmelon-le-Grand :

Emploi, carrière, problèmes corporatifs, mouvement national et académique, certifié(e)s, PEGC, CTA, secteur emploi national.

**Cécilia VOLLONDAT**, professeure de Lettres Modernes au lycée Roosevelt de Reims :

Stagiaires, lycées, politique scolaire CAEN, CAEN privé, CA Nationale, CTA.

### LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE (C.A.) DE 40 MEMBRES

*Elle est élue par le vote interne du SNES, elle dirige la section académique et elle se réunit 5 à 6 fois par an. Elle élit en son sein le bureau qui se réunit régulièrement entre les C.A. Celui-ci élit en son sein le secrétariat académique qui se réunit chaque semaine.*

### LE BUREAU ACADÉMIQUE

Outre les membres du secrétariat académique, le bureau comprend :  
**Alexandre BALLY**, **Claude COURIVAUD**, **Carolyn DELANNOY**, **Karine FUSELIER**, **Alexandra GEORGE**, **Didier JANIN**, **Nadine KRANTZ**, **Marthe LEMAN**, **Soraya MAHALAINE**, **Laëtitia MESSAOUDI-NOBEL**, **Pascale MIGNON**, **Yohan ODIVART**, **Frédéric SINOT**, **Georges THAI**, **Sébastien TRAMUSET**, **Rudy TREVET**, **Angéline VAILLON**, **Sophie VERDIER**.

**Tous prêts à venir animer une ou plusieurs réunions dans votre établissement, sur tous les sujets syndicaux qu'il vous semble intéressant de mettre en débat avec les collègues. N'hésitez donc pas à nous solliciter, mais soyez indulgents sur les délais, nous devons tenir compte de nos emplois du temps dans nos établissements respectifs, nous sommes tous des enseignants assurant effectivement un service devant des élèves, pas des profs virtuels.**



Champagne  
Ardenne

BULLETIN DE LA SECTION ACADÉMIQUE DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ  
Siège : 35 - 37, rue Ponsardin (entrée au 37) - 51100 REIMS  
Téléphone : 03 26 88 52 66  
Fax : 03 26 88 17 70  
Email : s3rei@reims.snes.edu  
Site internet : www.reims.snes.edu

N° 298 juin 2019

Supplément n°1  
Août 2019



Directeur de publication  
Georges Thai  
Imprimé au siège  
N°CPPAP 0919 S 06970  
N°ISSN 1240-3938  
Dépôt légal jour de parution  
Trimestriel — prix : 1,50€

### La section académique

#### Permanences du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Que ce soit pour un problème personnel ou un problème dans votre établissement, vous trouverez toujours au SNES, une personne qui pourra vous informer, vous aider.

Toutefois, n'oubliez pas que, comme vous, **nous sommes tous** des enseignants, CPE, Psy-EN, Assistants d'éducation, sans décharge de service ou avec quelques heures de décharge par volonté de rester en prise avec le métier, et que nous n'avons pas de salarié autre que pour le ménage.

Soyez donc indulgents et conscients de nos limites ! Lorsque nous ne pouvons pas vous donner une réponse immédiate, nous la recherchons, pour vous satisfaire au mieux, et au plus vite.

### NOUVEAUTÉS

Le bulletin académique change de nom pour correspondre aux nouvelles réalités de la géographie administrative avec la disparition de la Région Champagne Ardenne. Il portera le titre de **SNES ACADEMIE DE REIMS**, ils s'accompagnera de la standardisation de la charte de couleur du SNES. Au mois de septembre, vous recevrez donc le numéro 1. Si vous avez des remarques n'hésitez pas à nous en faire part.

### SOMMAIRE :

P.1 : La section académique et la FSU  
P.2 et 3 : composition des CAPA, photos de l'équipe.  
P.4 : le S3, le S2.



Ensemble, plus  
forts avec la  
FSU

### Siège de la section académique

**S. N. E. S.**  
**ACADÉMIE DE REIMS**  
35 - 37 rue Ponsardin  
51100 REIMS

Site Internet : <https://www.reims.snes.edu>

Email : [s3rei@snes.edu](mailto:s3rei@snes.edu)

Téléphone : 03 26 88 52 66

Télécopie : 03 26 88 17 70

Facebook : SNES-FSU Académie de Reims

Twitter : SNES-FSU Reims



LE SNES FAIT PARTIE DE LA **FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE (FSU)**  
organisée en sections départementales par académies

**FSU RÉGIONALE GRAND-EST** : co-secrétaire régional : **Guy BOURGEOIS**

**FSU ARDENNES** : co-secrétaires départementaux : **Jérôme CLAD**, **Karine FUSELIER**,  
**Jean-Philippe GUENARD**, **Arnaud LAMBERT**.  
48, rue V. Hugo – 08000 CHARLEVILLE – Tél. : 03 24 37 65 74/03 24 57 30 39  
[fsu08@fsu.fr](mailto:fsu08@fsu.fr) site internet : [fsu08.fsu.fr](http://fsu08.fsu.fr)

**FSU AUBE** : secrétaire départemental : **Francis GAMON**  
3 bis, rue Voltaire – 2<sup>ème</sup> étage – 10000 TROYES – Tél. : 03 25 73 27 88

**FSU MARNE** : secrétaire départementale : **Élodie GÉAS**  
Maison des Syndicats, 15 bd de la Paix – 51100 REIMS – Tél. : 03 26 79 12 97  
[fsu51@fsu.fr](mailto:fsu51@fsu.fr), site internet : [fsu51.fsu.fr](http://fsu51.fsu.fr)

**FSU HAUTE-MARNE** : co-secrétaires départementaux : **Alexandre BALLY** et  
**Jean LUC BILLAUD**  
24, avenue du Général Leclerc – 52000 CHAUMONT  
[fsu52@fsu.fr](mailto:fsu52@fsu.fr), site internet : [fsu52.fsu.fr](http://fsu52.fsu.fr)

### Le SNES-FSU LARGEMENT MAJORITAIRE DANS LE SECOND DEGRÉ.

Comme au niveau national, la FSU conserve sa place de première organisation syndicale au sein du comité technique Académique (CTA) de Reims avec 5 sièges sur 10 (36,79 %) ainsi qu'au sein des comités techniques Départementaux (CTSD)  
Dans les commissions administratives paritaires (où sont étudiés les avancements accélérés d'échelons, les contestations d'avis, la hors classe, la classe exceptionnelle, les mutations,...). Le SNES FSU, largement majoritaire, reste le syndicat de référence pour les personnels du second degré.

### AUCUN DES MILITANTS DU S3 DE REIMS N'À DE DÉCHARGE COMPLÈTE.

TOUS, NOUS AVONS DES ÉLÈVES, NOUS NE SOMMES PAS COUPÉS DU SENS DES RÉALITÉS, DU MÉTIER, DES ÉTABLISSEMENTS.  
C'EST CA LE SNES !

ALORS, SYNDIQUEZ-VOUS ; ENSEMBLE, ON EST PLUS FORTS, ET COMME LA COTISATION SYNDICALE OUVRE DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT DE 66% DE SON MONTANT OU À UN CRÉDIT D'IMPÔT, ÇA NE COÛTE PAS SI CHER.



FSU

Bonne rentrée à toutes et à tous.

# Les Commissions Administratives Paritaires Académiques LE SNES TOUJOURS MAJORITAIRE

## Agrégés et assimilés Vos élus SNES, SNESup, SNEP 7 titulaires, sur 10 sièges.

### Classe exceptionnelle et Hors classe :

1. Mme LAGAUCHE Maryline - géographie - Lycée Arago, Reims - 51
2. Mme MICHALSKI Michèle - économie et gestion - URCA, Reims - 51
3. Mme RAOUX Dominique - histoire-géographie - Lycée Bouchardon, Chaumont - 52
4. Mme HOUILLIER Emmanuelle - anglais - Lycée Colbert, Reims - 51
5. Mme BERTHELOT Louise - histoire - Collège Renoir, La Porte-du-Der - 52
6. Mme GEORGES Joëlle - mathématiques - Lycée Clemenceau, Reims - 51

### Classe normale :

1. M. CHANOIR Yohann - histoire - Lycée Jaurès, Reims - 51
2. M. ROGISSART Etienne - mathématiques - Lycée Sévigné, Charleville-Mézières - 08
3. Mme VAILLON Angéline - lettres classiques - Collège Moulin, Marigny-le-Château - 10
4. M. CARPENTIER Matthias - eps - Collège Thibaud de Champagne, Fismes - 51
5. M. TREVET Rudy - mathématiques - Collège Brossolette, La Chapelle-Saint-Luc - 52
6. Mme THERY Claire - sciences-physiques - Lycée Libergier, Reims - 51
7. M. HANNIER Nicolas - allemand - Lycée Le Château, Sedan - 08
8. M. PEDUZZI Maxime - lettres modernes - Lycée Arago, Reims - 51

## Conseillers principaux d'éducation Vos élus SNES 3 titulaires sur 4 sièges.

### Classe exceptionnelle des conseillers principaux d'éducation

Mme OLIVO Corine - Lycée François 1er - Vitry-le-François - 51  
Mme HERNANDEZ Véronique - Collège Bastié - Reims - 51

### Hors classe des conseillers principaux d'éducation

1. M. BOURGEOIS Guy - Lycée Brière - Reims - 51
2. Mme NOBLE Marie-Laure - Lycée Europe - Reims - 51

### Classe normale des conseillers principaux d'éducation

1. Mme COUTANT Laurence - Collège des deux vallées - Monthermé - 08
2. M. RISSER Thomas - Collège Joliot Curie - Reims - 51

## Psychologues de l'Éducation Nationale \*

2 titulaires sur 4 sièges avec 65% des voix

### Hors classe des Psychologues de l'Éducation nationale

1. Mme DELAHAYE Natacha - Circonscription de Reims Sud - Reims - 51
2. Mme ROBERT Laurence - Circonscription de Romilly-sur-Seine - Romilly-sur-Seine - 10

### Classe normale des Psychologues de l'Éducation nationale

1. Mme MAHALAINE Soraya - CIO - Reims - 51
2. Mme RUCKEBUSCH Ghislaine - Circonscription de Revin - Revin - 08

## Professeurs d'enseignement général de collège

Vos élus SNUipp, SNES

2 titulaires sur deux sièges, 2 suppléants.

1. M. ROYER Dominique, PEGC Classe Ex Collège Joliot-Curie, REIMS
2. Mme POIROT Clotilde, PEGC Classe Ex Collège Euréka, PONT-STE-MARIE
3. M. MAESO Gérard, PEGC Classe Ex Collège Siro, GUEUX
4. Mme JACQUET Carole, PEGC Classe Ex Collège Paul Fort, REIMS

## NON TITULAIRES

### Pour les AED et AESH, la FSU obtient 3 sièges sur 6

1. Mme HENAUT Sophie - Lycée Jaurès - 51 REIMS
2. M. BIEN Nicolas - Lycée Roosevelt - 51 REIMS
3. Mme HUFTIER Deborah - Collège Billa - 51 TINQUEUX
4. M. DIOT Guillaume - Collège Université - 51 REIMS
5. M. CHENAUX Laurent - Lycée Jaurès - 51 REIMS

### Pour les Contractuels, la FSU obtient 1 siège sur 3

1. Mme KRANTZ Nadine - LP Veil 08 CHARLEVILLE-MEZIERES.
2. Mme PÉRIN Aurélie - Collège 08 CARIGNAN

## Certifiés, adjoints d'enseignement. Vos élus SNES, SNEP et SNESup 12 titulaires, sur 19 sièges

### Classe exceptionnelle du corps des professeurs certifiés

1. M. RICHOLLEY Jean-Claude - histoire-géographie - Collège Guillaumet, Mourmelon-le-Grand - 51
2. Mme FUSELIER Karine - lettres classiques - Collège Bayard, Charleville-Mézières - 08

### Hors classe du corps des professeurs certifiés

1. Mme MESSAOUDI-NOBEL Laetitia - histoire-géographie - Collège Bayard, Charleville-Mézières - 08
2. M. BELLEIL François - histoire-géographie - Lycée Chagall, Reims - 51
3. M. ROUFFIGNAC Renaud - histoire-géographie - Collège Duruy, Châlons-en-Champagne - 51
4. Mme ACCART Marie-Line - mathématiques - Collège de la Brie Champenoise, Montmirail - 51

### Classe normale du corps des professeurs certifiés et corps des adjoints d'enseignement

1. M. LEFORT Olivier - mathématiques - Lycée Verlaine, Rethel - 08
2. Mme PETIT Alice - documentation - Collège Monnet, Épernay - 51
3. Mme GEORGE Alexandra - histoire-géographie - Lycée Marie de Champagne, Troyes - 10
4. Mme MIGNON Pascale - anglais - Collège de Colombey, Colombey-les-deux-Eglises - 52
5. Mme VOLLONDAT Célia - lettres modernes - Lycée Roosevelt, Reims - 51
6. M. BERNARD Alexis - mathématiques - Collège Colbert, Reims - 51
7. Mme BLIARD Grace - anglais - URCA, Reims - 51
8. Mme GEHIN Raphaëlle - mathématiques - Lycée Chagall, Reims - 51
9. Mme PLANÇON Chloé - mathématiques - Collège Pasteur, Sermaize-les-Bains - 51
10. Mme LEOVSKY Charlotte - svt - ZR Troyes Lycée Herriot, Sainte-Savine - 10
11. Mme GÉAS Élodie - documentation - Collège Schuman, Reims - 51
12. M. TRAMUSET Sébastien - sciences-physiques - Lycée Brière, Reims - 51
13. Mme DELANNOY Carolyn - anglais - Lycée Hessel, Épernay - 51
14. M. PIGRET Benoît - technologie - Collège Université, Reims - 51
15. M. ODIVART Yohan - histoire-géographie - Collège Schuman, Reims - 51
16. Mme RANAIVOSON Myriam - éducation musicale - Collège Billa, Tinqueux - 51
17. M. BALLY Alexandre - histoire-géographie - Lycée De Gaulle, Chaumont - 52
18. Mme DUMOULIN-MOY Valérie - éducation musicale - Collège Université, Reims - 51.

## Vos élus au Comité Technique Académique La FSU obtient 36,8 % des voix, soit 5 sièges sur 10

L'Unsa avec 30,8 % des voix obtient 4 sièges et le SGEN CFTD avec 10,7% des voix obtient 1 siège.

Christophe GIRARDIN, SNES - 51  
Isabelle DESIMPEL, SNUIPP - 10  
Charlotte CAMBRESY-BAESCH - SNASUB - 52  
Matthias CARPENTIER - SNEP - 51  
Alice PETIT - SNES - 51  
Régis DEVALLE - SNUEP - 52  
Maud BROCCARD - SNUIPP - 52  
Guy BOURGEOIS - SNES - 51  
Célia VOLLONDAT - SNES - 51

Les élections professionnelles ont lieu tous les quatre ans. La FSU est la première organisation syndicale au sein du comité technique Académique (CTA) de Reims avec 5 sièges sur 10 (36,8 %). L'Unsa, loin derrière, avec 30,8 % des voix, dont la quasi-totalité de celles des chefs d'établissement, obtient 4 sièges, et le SGEN CFTD, encore plus loin, avec 10,7 % , un siège. Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail académique est une émanation du CTA avec des déclinaisons départementales. La FSU est majoritaire dans 4 CHSCT de l'académie sur 5, et le SNES y est actif partout. Vous pouvez contacter les secrétaires de CHSCT issus de la FSU aux adresses suivantes :

CHSCT Académique : [secrtaire.chsct@ac-reims.fr](mailto:secrtaire.chsct@ac-reims.fr)  
CHSCT 08 : [secrtaire.chsct08@ac-reims.fr](mailto:secrtaire.chsct08@ac-reims.fr)  
CHSCT 10 : [secrtaire.chsct10@ac-reims.fr](mailto:secrtaire.chsct10@ac-reims.fr)  
CHSCT 51 : [secrtaire.chsct51@ac-reims.fr](mailto:secrtaire.chsct51@ac-reims.fr)  
CHSCT 52 : [secrtaire.chsct52@ac-reims.fr](mailto:secrtaire.chsct52@ac-reims.fr)

## UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ AUX RESPONSABLES DE SECTEURS :

AGRÉGÉ(E)S : Maryline LAGAUCHE.  
ASSISTANTS D'ÉDUCATION : Annie BÉCRET Mé : [aed@reims.snes.edu](mailto:aed@reims.snes.edu)  
BTS et Post bac : Frédéric LOPEZ.  
CERTIFIÉ(E)S : Jean-Claude RICHOLLEY, Olivier LEFORT.  
COLLÈGES : Alice Petit, Yannick LEFEBVRE, Rudy TREVET.  
COMMUNICATION : Alice PETIT, Olivier LEFORT.  
CPE : Guy BOURGEOIS, Mé : [cpe@reims.snes.edu](mailto:cpe@reims.snes.edu)  
ENSEIGNEMENT ET PÉDAGOGIE : Élodie GÉAS.  
FORMATION CONTINUE DES ADULTES, CFC : Frédéric LOPEZ.  
LANGUES VIVANTES : Georges THAI.  
LYCÉES : François BELLEIL, Célia VOLLONDAT, Laurent BERTRAND.  
NON-TITULAIRES : Nadine KRANTZ, Annie BÉCRET : Mé : [nonitt@reims.snes.edu](mailto:nonitt@reims.snes.edu)  
PEGC : Jean-Claude RICHOLLEY.  
PROFESSEURS DOCUMENTALISTES : Élodie GÉAS, Alice PETIT.  
PSY EN : Sophie VERDIER, Soraya MAHALAINE. Mé : [psyen.reims@fsu.fr](mailto:psyen.reims@fsu.fr)  
PUBLICATIONS : Georges THAI, Christophe GIRARDIN.  
RETRAITÉS et PROTECTION SOCIALE : Claude COURIVAUD. Mé : [prot.social.retraite@reims.snes.edu](mailto:prot.social.retraite@reims.snes.edu)  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : Yannick LEFEBVRE, Renaud ROUFFIGNAC. Mé : [sst@reims.snes.edu](mailto:sst@reims.snes.edu)  
STAGIAIRES : Célia VOLLONDAT, François BELLEIL, Mé : [stagiaires@reims.snes.edu](mailto:stagiaires@reims.snes.edu)  
TRÉSORERIE : Didier JANIN : trésorier ; Guy BOURGEOIS et Annie BÉCRET : trésoriers adjoints.  
TZR : François BELLEIL, Sébastien TRAMUSET Mé : [tzr@reims.snes.edu](mailto:tzr@reims.snes.edu)



Christophe, Alice, Annie, Célia, Frédéric, Jean-Claude, Élodie, Yannick, Olivier, Guy, François et Laurent,  
12 SECRÉTAIRES ACADÉMIQUES ENTHOUSIASTES ÉLUS PAR LES SYNDIQUÉS DU SNES  
ET AU SERVICE DE LA PROFESSION

# Qu'est-ce que le SNES ?

## UN SYNDICALISME DE DÉBAT ET DE PROXIMITÉ.

Le SNES syndicat majoritaire du second degré : **une force de propositions et d'actions** avec l'ensemble des syndiqués de la FSU.

**Une structure de proximité** : l'établissement scolaire où nous travaillons est l'échelon de base ( le S1).

Des structures proches de toi : les S2 (**structures départementales**) en soutien et coordination de vos actions et revendications, les S3 (**structures académiques**) pour les interventions auprès du Recteur et de la Région, le S4 (**structure nationale**) qui intervient au ministère.

**Des espaces de débats** dans le SNES. La démocratie n'est pas qu'un mot au SNES. Chaque structure est élue par les adhérents, c'est une force pour notre conception d'un syndicalisme indépendant. Au SNES chacun peut s'exprimer librement et participe à la prise de décision en votant.



## UN SYNDICALISME A TON ÉCOUTE ET POUR TOUS.

**Des élus nombreux et compétents** au service de la profession dans toutes les instances.

**Une information sérieuse et rapide** à travers nos publications : l'US, l'USmag, le bulletin académique, les sites nationaux et académiques.

**Des responsables syndicaux** qui, au SNES, **ont en charge des élèves** dans les lycées et collèges, et sont confrontés au monde réel et aux problèmes éducatifs actuels



## UN SYNDICALISME AMBITIEUX ET DE PROGRÈS.

**Consolider et développer les valeurs fondatrices** de l'école républicaine : démocratie, égalité, laïcité, gratuité, intégration...

Pour un **métier respecté, un statut revalorisé.**

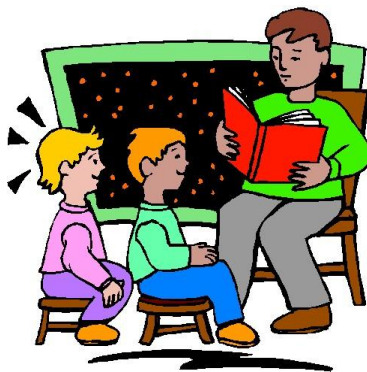
**Mener les actions contre toutes les régressions** actuelles.

**Améliorer les enseignements** par des différenciations pédagogiques.

**Prévenir l'échec scolaire** et aider les élèves fragiles.

**Renforcer la cohérence pédagogique** tant au lycée qu'au collège pour une conception humaniste de l'éducation pour aboutir à la plus haute qualification possible pour chacun.

Faire prendre en compte **l'exigence sociale de l'école et de la formation** comme un levier du développement.



# Être syndiqué au SNES :

## POURQUOI PAS TOI ?

**Le syndicalisme et les syndicats sont un élément de la société civile, du mouvement social** incontournable à côté des nombreuses associations de citoyens.

Pourtant, le syndicalisme en France est dans une situation paradoxale. Les sondages continuent de montrer que les salariés pensent que les **syndicats jouent un rôle décisif** dans la vie sociale et pour la préservation des acquis, quand on n'est pas en situation d'en gagner..

Mais, dans le même temps, les salariés sont de moins en moins nombreux à faire la démarche d'adhérer, et la régression syndicale prend un tour dramatique puisque, tous secteurs confondus, public et privé, le taux de syndicalisation est passé de 25 % à la fin des années 60 à 5 % aujourd'hui sauf dans l'éducation où environ **22 % des titulaires du second degré sont syndiqués.**

Pourtant, **le SNES, dans la FSU, agit pour travailler avec les autres organisations à la recherche d'actions communes** sur les grands dossiers et **contribue ainsi au rassemblement des forces syndicales**, pour gagner en efficacité. Dans la lutte, on ne gagne pas toujours, mais on peut éviter de reculer trop. En te syndiquant au SNES, tu renforces son action et tu participes au mouvement social généré par la société civile, tu participes à la défense des valeurs fondatrices de l'école : l'égalité, la fraternité, la solidarité

### Se syndiquer : solidarité et indépendance

#### Solidarité :

Adhérer, c'est simplement mettre des ressources en commun avec d'autres collègues pour être en mesure d'agir collectivement. C'est se doter, avec ses collègues, de représentants élus, de délégués qui auront les moyens matériels de transmettre des informations que notre employeur ne diffuse pas ou que trop peu, de nous renseigner sur des points précis, d'agir pour défendre des situations personnelles ou collectives (établissement, département, académie, nationale), de faire remonter au plus haut niveau les réalités de terrain que tous les intermédiaires ne veulent pas toujours transmettre. **Un militant du SNES ne sait pas tout, mais plein de militants du SNES-FSU savent énormément de choses, collectivement.**

On ne retire pas toujours un bénéfice direct et personnel de sa syndicalisation. Mais, les interventions sur des cas particuliers bénéficient à tous. Quand nous intervenons pour défendre les droits d'un collègue, c'est toute la profession que nous aidons. Bien des collègues profitent de notre action sans le savoir, parce que les situations ont été traitées en amont, pour d'autres. **C'est le sens de la solidarité : admettre et concevoir qu'il y va de son intérêt personnel de participer à la défense des autres et de l'intérêt commun.**

#### Indépendance :

**Notre syndicat majoritaire permet de s'affranchir d'une situation de dépendance vis à vis de la hiérarchie.** Le chef d'établissement, le DASEN et le recteur ne sont plus les seuls à détenir l'information, à comprendre le fonctionnement de l'institution, à connaître les droits et devoirs de chacun. **Le syndicat, un collectif de personnels, détient le même niveau de connaissance et peut rétablir l'équilibre.** Quand on débute comme militant ce qui frappe le plus c'est à quel point des informations peuvent être ignorées, cachées ou communiquées de manière partielle ou déformée ; par ignorance souvent, mais volontairement aussi parfois.

**Notre syndicat majoritaire permet aussi de s'affranchir d'une situation de dépendance dans le domaine de l'exercice professionnel.** On ne peut se contenter de la parole surplombante de formateurs, d'experts ou d'inspecteurs et de recherches personnelles. Des **réunions ou des stages syndicaux** du SNES-FSU sont l'occasion de débattre entre pairs de notre travail, de ce que nous faisons sur le terrain, des manières de faire. Loin de l'imposition de modèles, de la hiérarchisation entre les "bonnes pratiques" (labellisées "innovantes" ?) et les autres manières de faire, notre but est ainsi **de créer des espaces d'échanges, de liberté et de soutien mutuel pour les professionnels que nous sommes.** C'est ainsi qu'on s'approprie ou se réapproprie individuellement et collectivement du pouvoir sur nos pratiques.

Pour finir, **les militants que nous sommes savons bien que la force d'un syndicat ne repose pas sur quelques personnes ou personnalités, mais bien sur vous, sur l'ensemble des professionnels qui décident de s'y associer et de s'y investir.** La porte du militantisme est toujours ouverte chez nous.

Pour adhérer au SNES-FSU vous trouverez notre bulletin d'adhésion sur notre site [www.reims.snes.edu](http://www.reims.snes.edu), vous pouvez adhérer en ligne sur le site du SNES national [www.snes.edu](http://www.snes.edu) où vous pourrez payer par carte bancaire. Plus classiquement vous pouvez aussi demander un bulletin au secrétaire d'établissement, celui ou celle que nous appelons le S1.